

L'ENIPSE FORME LES ÉTABLISSEMENTS LGBT À RÉAGIR EN CAS D'URGENCE

Comment réagir lorsqu'un·e client·e fait un malaise ? Début mars, l'Enipse a proposé une formation aux premiers secours destinée aux établissements LGBT. Nous y étions.

C'est une situation qui peut arriver occasionnellement dans un établissement qui reçoit du public. Un·e client·e fait un malaise et le personnel sur place doit réagir. Que faire dans ce cas-là ? L'Enipse proposait début février une formation aux premiers secours pour les établissements LGBT. L'occasion de rappeler quelques fondamentaux et de parler des types de produits que peuvent prendre certains clients, comme ceux qui sont liés au chemsex.

Devant une vingtaine de responsables d'établissements parisiens — bars, saunas ou sex-clubs — réunis au Who's, à l'entrée du Marais, Olivier Robert, président du Sneg et lui-même patron d'établissement, a rappelé que l'alcool et les drogues représentaient les « deux fléaux » auxquels ces lieux peuvent être confrontés, le second étant selon lui « le plus difficilement contrôlable ». Il n'est en effet pas rare que des clients se retrouvent en état d'ivresse ou en overdose de substances psychoactives comme la kétamine ou le GHB/GBL (appelés respectivement « K-hole » et « G-hole »).



Au-delà de l'aspect médical, Olivier Robert a également souligné une inquiétude majeure pour les établissements : la crainte d'une fermeture administrative en cas d'intervention policière après le malaise d'un client. Face à ces enjeux, l'Enipse a proposé une formation pratique aux premiers secours : quand et comment placer une personne en position latérale de sécurité, réaliser un massage cardiaque avec ou sans défibrillateur, et adopter la bonne attitude pour garantir à la fois le bien-être de la personne en détresse et le respect de la loi.

Pour rassurer les participants, le formateur a insisté sur un point essentiel : personne ne pourra leur reprocher d'avoir effectué un geste maladroit, comme casser une côte lors d'un massage cardiaque, mais en revanche, ils pourraient être tenus responsables de ne pas avoir agi.

Avant toute intervention, il est crucial d'évaluer l'état de la personne, a-t-il précisé : est-elle consciente ? A-t-elle un pouls ? Respire-t-elle ? Les réponses à ces questions déterminent la position à adopter pour sécuriser la victime et fournir des indications précieuses aux secours, qui doivent être appelés immédiatement.

Les responsables d'établissements ont ensuite pu s'entraîner aux gestes qui sauvent, aussi bien sur des mannequins d'entraînement que sur leurs confrères et consœurs.

À l'issue de la formation, l'Enipse a mis en place un stand d'information dédié à la réduction des risques liés aux substances psychoactives.

Photos : © Xavier Héraud

